7, 8 ET 10 DÉCEMBRE 2021

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VISIOCONFÉRENCE | BOD/2021/12 DOC 03 REV. 1 | POUR INFORMATION

PRÉVISIONS FINANCIÈRES

N.B. : Les documents sont de nature délibérative et, conformément à la politique de transparence du GPE, ne sont pas considérés comme des documents publics tant que l'instance de gouvernance pertinente ne les a pas examinés. Il est entendu que les groupes constitutifs distribueront, à des fins de consultation, les documents à examiner à leurs membres avant la réunion, à l'exception des documents confidentiels.

Principales questions à examiner :

- L'impact de la communication de la Norvège au Secrétariat le 8 novembre (après la réunion du Comité des finances et du risque) indiquant l'intention de réduire de 50 % sa contribution au Fonds du GPE. Le projet de budget, présenté par le gouvernement, fait l'objet d'un débat parlementaire. La conclusion de ce débat est attendue pour la mi-décembre de cette année.
- Le Comité des finances et du risque a pris note des efforts de l'administrateur pour développer une solution de couverture de change, mais a fait part de ses préoccupations concernant les retards et l'impact de la volatilité des changes sur la situation financière du GPE.
- Le solde de trésorerie plus élevé en septembre 2021 devrait retomber dans la zone cible au cours de 2022 et 2023, car les décaissements devraient augmenter.

Objectif

1. Le présent document vise à fournir au Conseil des informations suffisantes sur la situation financière du GPE afin de lui permettre de prendre des décisions sur la manière d'allouer ses ressources financières à l'appui de la mise en œuvre des objectifs stratégiques du GPE.

Contexte

2. À la suite du Sommet mondial sur l'éducation, où les annonces de contribution des bailleurs de fonds ont atteint un niveau record (4 milliards de dollars), le GPE a été en mesure d'annoncer des allocations indicatives en accord avec les décisions préalablement prises par le Conseil concernant l'éligibilité et l'allocation (BOD/2020/11/12-04) ainsi que la hiérarchisation des ressources (BOD/2021/05-05).

3. Les pays ont été informés de leur éligibilité et la deuxième cohorte des pays bénéficiaires d'un financement pour la transformation du système (STG) a été lancée, la troisième cohorte devrait être lancée en janvier 2022.
4. À ce jour, plus de 730 millions de dollars ont été approuvés et plus de 620 millions de dollars ont été décaissés sur le Fonds du GPE en 2021.
5. Au 30 septembre, l'encaisse du GPE dépasse un milliard de dollars. Ce niveau, qui est supérieur à la fourchette optimale de couverture des décaissements sur 9 à 12 mois, devrait revenir dans la fourchette au cours des années 2022 et 2023, avec l'augmentation des taux de décaissement correspondant à l'augmentation des investissements dans de nouvelles allocations de financement. S'agissant du solde de trésorerie, il convient de noter qu'il reste à décaisser près de 1,74 milliard de dollars sur les financements approuvés en cours d'exécution, et que ces obligations dépassent largement l'encaisse.
6. Depuis le Sommet mondial sur l'éducation, le dollar américain s'est apprécié, ce qui a déjà réduit la valeur des annonces de contribution faites à Londres. Comme la grande majorité de ces promesses donneront lieu à des paiements sur les cinq prochaines années, les cours pourront encore évoluer dans un sens ou dans l'autre, une nouvelle appréciation ayant pour conséquence d'éroder encore davantage la valeur des promesses converties en dollars américains. Comme plus de 80 % des annonces de contribution ont été faites dans d'autres devises que le dollar, il est crucial de parvenir à mettre en place une solution de couverture de change. La Banque mondiale doit préparer une note d'information qui sera communiquée au le Comité des finances et du risque (FRC), ainsi qu'aux bailleurs de fonds dont les accords de contribution devront être modifiés pour faciliter la solution retenue.
7. Le 8 novembre, et suite de la réunion du FRC, le Secrétariat a été informé que la Norvège avait l'intention de réduire de 50 % son engagement de 3,7 milliards de NOK (422 millions de dollars US) pour la période 2021-2025 à 1,85 milliard de NOK (211 millions de dollars US). Combinées au mouvement des taux de change et quelques autres améliorations mineures des prévisions (compensations principalement), les prévisions indiquent désormais un déficit projeté de près de 280 millions de dollars US.
8. Le Secrétariat recommande de surveiller la situation sans procéder pour le moment à des ajustements des allocations prévues. Le fonds du GPE devrait disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux obligations de décaissement prévues jusqu'en 2025, ce qui laisserait un certain temps pour tenter de lever les ressources supplémentaires nécessaires pour éliminer le déficit prévu. En ce qui concerne l'impact des taux de change, les taux ne se cristallisent que lorsque les contributions

sont réellement versées et pour de nombreuses promesses de financement, cela prendra plusieurs années. Par conséquent, le taux peut changer en faveur du GPE. Cependant, compte tenu de l'évolution significative de la situation financière du GPE, si la situation ne s'améliore pas ou se détériore davantage au cours de 2022 et en 2023, le Conseil devra prendre des décisions à savoir s'il faut réduire le montant des fonds qu'il est prêt à allouer pour les financements du GPE ou augmenter le montant des obligations des financements qu'il est disposé à reporter sur la période 2026-2030.

9. Le Secrétariat note que, sur la base des lignes directrices générales relatives aux financements, le GPE devrait disposer de ressources suffisantes pour approuver toutes les propositions soumises au cours des six prochains mois.

Annexe A – Tableaux financiers
Annexe B - Contributions des donateurs et sorties de financements

Annexe A – Tableaux financiers[1]

Tableau 1A – Prévisions des actifs disponibles aux fins d'allocation (en millions de dollars américains, au 30 sept. 2021)		
Solde d'ouverture	**1 056,7**	*Solde disponible du Fonds du GPE*
Solde des annonces des bailleurs	3 525,7	*Valeur des contributions non réglées des bailleurs de fonds calculée en USD*
Prévision de contributions supplémentaires	523,3	*Projections pour les bailleurs de fonds qui n'ont pas pu s'engager pour toute la période, mais qui ont l'intention de le faire*
Prévision de rendements d'investissement	45,00	*Estimation des futurs rendements d'investissement du Fonds du GPE*
Prévision de retours sur les financements clos	20,00	*Hypothèse concernant les fonds inutilisés à restituer à la clôture des financements*
(A) Total des ressources disponibles	**5 170,8**	
Décaissements sur les financements approuvés	(1 754,3)	*Fonds à décaisser aux agents partenaires sur les financements approuvés existants*
Solde des allocations maximales par pays (MCA) (ESPIG/fonds à effet multiplicateur/financement accéléré)	(145,5)	*Allocations indicatives existantes devant être converties en financements du GPE*
Provision pour les financements pour la transformation du système	(2 760,0)	*Provision pour les financements pour la transformation du système*
Fonds à effet multiplicateur	(637,97)	*Montant disponible pour de nouvelles MCA au titre du fonds à effet multiplicateur*
Accélérateur de l'éducation des filles	(139,25)	*Montant disponible pour l'Accélérateur de l'éducation des filles dans la reconstitution des ressources 4*
Financements pour la préparation des programmes	(19,3)	*Solde des financements pour la préparation des programmes pour la reconstitution des ressources 4*
Financements pour le renforcement des capacités du système	(261,7)	*Solde des MCA des financements pour la transformation du système dans la reconstitution des ressources 4*
Provision pour les capacités stratégiques	(180,0)	*Provision pour les capacités stratégiques (ajustée en fonction de l'allocation complémentaire approuvée en septembre pour L'Éducation à voix haute)*
Provision pour les commissions des agents partenaires	(121,6)	*Provision pour les commissions des agents partenaires sur les futures allocations de financements*
Provision pour dépenses de fonctionnement	(250)	*Hypothèses concernant les dépenses de fonctionnement du Secrétariat sur 5 ans*
Provision pour le budget fiduciaire	(4,2)	*Hypothèses fondées sur la croissance des soldes et des budgets historiques du Fonds du GPE*

[1] Les sous-totaux dans les tableaux peuvent ne pas correspondre en raison des arrondis.

Provision pour frais de recouvrement des coûts indirects de la Banque mondiale	(56,0)	Sur la base des dépenses de fonctionnement du Secrétariat et des taux communiqués par la Banque mondiale
Actualisation des financements pour la transformation du système	251	L'actualisation porte en gros sur 10 % des valeurs maximales des financements pour la transformation du système (prise en compte du fait que les financements ne sont pas tous approuvés et que ceux qui sont approuvés ne sont pas tous décaissés)
(B) Montant total à mettre en réserve	**(6 078,8)**	
(C) Report autorisé pour un financement à partir de la période de financement suivante	629,4	*Montant devant être financé au cours de la période 2026-2030 par de futures annonces de contributions*
(A+B+C) Excédent (déficit) prévu	**(278,6)**	

Tableau 1B – Accélérateur de l'éducation des filles – plafonné à 250 millions de dollars	
Bailleurs	**Montant**
Belgique	USD 2,5 millions
Irlande	USD 12 millions
Allemagne	USD 120 millions
OSF	USD 1 million
Dubai Cares	USD 1,25 millions
Financements de contrepartie débloqués au titre des fondations et du secteur privé[2]	USD 2,25 millions
Total	**USD 139 millions**

[2] Des financements de contrepartie d'un montant maximum de 25 millions de dollars sont disponibles pour les contributions à l'Accélérateur de l'éducation des filles de la part de fondations privées et des milieux d'affaires – ces financements sont pris sur l'allocation globale au titre du fonds à effet multiplicateur.

Tableau 1C – Répartition du financement par niveau de revenu (en millions de dollars)		
Niveau de revenu	**Montant disponible pour le financement des STG**	**Pourcentage de financement des STG**
Pays à faible revenu	1 778,8	64 %*
Autres pays	981,3	36 %
Total	**2 760,0**	**100 %**

*Conformément au document du Conseil de décembre sur l'éligibilité (BOD/2020/11/12 DOC 06), selon la simulation 1, le pourcentage des financements allant aux pays à faible revenu (PFR) se montait à 66,3 %, soit environ 2,3 % de plus que ce qui est actuellement envisagé. Il s'agit d'une variation mineure liée au fait qu'un certain nombre de pays sont passés du statut de PFR à celui de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) au 1er juillet 2021. Cette différence étant mineure, aucune mesure particulière n'est recommandée. Dans ses prévisions financières ultérieures, le Secrétariat rendra compte des allocations réelles aux PFR afin de vérifier si ces pays ont plus de mal à accéder aux fonds que d'autres pays.

Tableau 2 (A/B) – PRÉVISION DES ACTIFS

Tableau 2A – PRÉVISION DU SOLDE DE TRÉSORERIE

Montants en millions de dollars	**Reliquat de 2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**
A. Solde d'ouverture (au 30 septembre 2021)	1 056,7	1 148,1	851,2	816,6	651,2	712,8
B. Entrées de fonds	359,2	536,2	917,1	939,1	1 025,9	336,6
C. Sorties	(267,8)	(833,1)	(951,6)	(1 104,4)	(964,4)	(713,0)
D. Solde de clôture au 31 décembre (A + B – C)	1 148,1	851,2	816,6	651,2	712,8	336,4

Alors que les données du tableau 1 permettent de calculer l'ensemble des ressources pouvant être allouées, ce tableau indique les rentrées prévues pour le Fonds du GPE (essentiellement les contributions des bailleurs) et les sorties prévues (essentiellement les décaissements des financements) ainsi que leur impact sur le solde de trésorerie. Les nouvelles contributions des bailleurs devraient commencer à arriver en 2021 à partir de la reconstitution des ressources, mais ne devraient pas augmenter sensiblement avant le milieu ou la fin de 2022. Le GPE prévoit néanmoins de commencer à approuver de nouvelles allocations de STG en 2022 et le solde de trésorerie devrait être positif jusqu'en 2027.

Tableau 2B – PRÉVISION DES ACTIFS NON ENGAGÉS

Montants en millions de dollars	**Reliquat de 2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**
A. Solde d'ouverture non engagé (au 30 septembre 2021)	798,2	830,0	550,0	478,1	384,7	399,9
B. Entrées de fonds	359,2	536,2	917,1	939,1	1 025,9	336,6
C. Engagements estimés	(327,4)	(816,2)	(989,2)	(1 032,4)	(1 010,8)	(902,7)
D. Fonds pouvant être engagés (A + B – C)	830,0	550,0	478,1	384,7	399,9	(166,2)

Un financement est approuvé pour une période de mise en œuvre de trois, quatre ou cinq ans, mais les fonds ne sont engagés (réservés pour l'agent partenaire dans le Fonds) que sur une base annuelle. Pour que les fonds soient engagés, il faut que les liquidités correspondantes soient disponibles dans le Fonds fiduciaire. Il est donc important de connaître le montant des actifs non engagés pour déterminer la capacité du GPE à approuver des financements et à mettre des fonds à la disposition des agents partenaires. Lorsque des bailleurs font des contributions au Fonds, les ressources pouvant être engagées augmentent, mais elles diminuent ensuite à mesure que des financements sont approuvés, puis engagés sur une base annuelle. Les prévisions actuelles montrent que le GPE épuisera la capacité d'engagement en 2027, ce qui pourrait nécessiter de suspendre les programmes en cours. Cependant, il peut y avoir des périodes où les niveaux des ressources non engagées sont sous pression et où le paiement en temps voulu des contributions des bailleurs de fonds est important.

Annexe B - Contributions des donateurs et sorties de financements[3]

Tableau 3 – ÉTAT DE LA 4e RECONSTITUTION DES RESSOURCES (montants en millions de dollars)		Promesses de Londres	Paid as of Sept 30 2021	Remaining Value Sept 30, 2021	Total Value Sept 30, 2021
Bailleurs	**Devise**	**Montant annoncé**	**Valeur en USD**	**Valeur en USD**	**Valeur en USD**
Australie	AUD	180,0	22,5	110,2	132,8
Belgique	EUR	28,0	0	33,0	33,0
Canada	CAD	300,0	27,9	210,4	238,3
Danemark	DKK	-	-	-	-
Dubai Cares	USD	2,5	-	2,5	2,5
Estonie	USD	1,0	-	1,2	1,2
Union européenne	EUR	700,0	-	825,3	825,3
Finlande	EUR	25,0	29,2	-	29,2
France	EUR	333,0	-	392,6	392,6
Allemagne	EUR	325,0	-	383,2	383,2
Irlande	EUR	60,0	11,8	59,0	70,8
Italie	EUR	25,0	5,9	23,6	29,5
Japon	USD	7,2	6,5	0,7	7,2
Koweït	USD	30,0	-	30,0	30,0
LEGO	USD	10,0	10,0	-	10,0
Luxembourg	EUR	2,5	-	2,9	2,9
Pays-Bas	EUR	50,0	-	59,0	59,0
Norvège	NOK	1 850,0	-	211,2	211,2
Open Society Foundations	USD	1,0	-	1,0	1,0
République de Corée	USD	15,0	-	15,0	15,0
Arabie saoudite	USD	38,0	-	38,0	38,0
Espagne	EUR	20,0	-	23,6	23,6
Suède	SEK	1200,0	-	138,8	138,8
Suisse	CHF	52,0	-	56,6	56,6
Émirats arabes unis	USD	100,0	-	100,0	100,0
Royaume-Uni	GBP	430,0	-	592,7	592,7
États-Unis d'Amérique	USD	305,0	100,0	205,0	305,0
Total			**213,9**	**3 515,5**	**3 729,4**
Solde des promesses de la 3e reconstitution des ressources				**10,3**	**10,3**
Total des promesses des bailleurs de fonds				**3 525,8**	**3 739,7**

[3] Les sous-totaux dans les tableaux peuvent ne pas correspondre en raison des arrondis.

Tableau 4 - Liste des allocations maximales par pays approuvées pour 2021-2025 non exécutées au 30 septembre (en millions de dollars)			
Pays	**Allocation indicative au titre de financements pour la transformation du système**	**Allocation au titre du Fonds à effet multiplicateur[4]**	**Financements à l'appui des capacités systémiques**
Afghanistan	102,02		5,00
Algérie	Non éligible		3,70
Angola	Non éligible		3,70
Bangladesh	97,69		4,70
Belize	Non éligible		1,60
Bénin	25,70		2,40
Bhoutan	5,00		1,00
Bolivie	Non éligible		2,30
Burkina Faso	67,39		3,40
Burundi	68,24		3,60
Cabo Verde	5,00		1,00
Cambodge	15,39	10,00	2,70
Cameroun	62,50		3,70
République centrafricaine	35,95		2,90
Tchad	90,52		3,60
Comores	5,00		2,20
Congo, Rép. dém. du[5]	162,50		4,70
Congo, Rép. du	11,03		2,90
Côte d'Ivoire	44,91	15,00	3,10
Djibouti	5,00		1,60
Égypte, Rép. arabe d'	Non éligible		4,40
El Salvador[6]	Non éligible	10,00	1,60
Érythrée	11,82		2,20
Eswatini	Non éligible	5,00	1,60
Éthiopie	117,59		4,10
Gambie	5,86		1,90
Ghana	31,43		3,10
Guatemala[7]	Non éligible	10,00	Non éligible

[4] Montants alloués à titre indicatif sur la base des manifestations d'intérêt approuvées
[5] Éligible à un financement supplémentaire de 25 millions de dollars au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles
[6] Éligible à un financement supplémentaire de 5 millions de dollars au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles
[7] La manifestation d'intérêt du Guatemala en vue d'une allocation au titre du fonds à effet multiplicateur a été approuvée dans le cadre de la troisième période de reconstitution des ressources, mais ce pays n'est plus éligible à un financement dans le cadre du GPE 2025.

Tableau 4 - Liste des allocations maximales par pays approuvées pour 2021-2025 non exécutées au 30 septembre (en millions de dollars)			
Pays	**Allocation indicative au titre de financements pour la transformation du système**	**Allocation au titre du Fonds à effet multiplicateur[4]**	**Financements à l'appui des capacités systémiques**
Guinée	33,38		3,00
Guinée-Bissau	5,71		2,20
Haïti	31,60		2,90
Honduras	Non éligible		2,00
Inde	Non éligible		4,10
Indonésie	Non éligible		4,70
Kenya	53,30		3,80
Kiribati	2,50		1,00
République kirghize	Non éligible		1,00
RDP lao	10,00		2,60
Lesotho	5,00		1,60
Libéria	19,50		2,20
Madagascar	89,44		3,70
Malawi	68,82	8,50	3,70
Mali	75,95		3,40
Mauritanie	7,53		1,30
Micronésie, États féd. de	2,50		1,00
Moldova	Non éligible	5,00	1,00
Mongolie	Non éligible	5,00	1,30
Maroc	Non éligible		3,70
Mozambique	117,59		4,00
Myanmar	42,94		4,00
Népal	20,00		3,40
Nicaragua	5,00		1,30
Niger	117,59		3,40
Nigéria	117,59	15,45	4,70
Pakistan	117,59		4,40
Papouasie-Nouvelle-Guinée	14,91		2,60
Philippines	Non éligible	25,00	4,70
Rwanda	31,29		2,40
Sao Tomé-et-Principe	2,50		1,50
Sénégal	38,22		2,40
Sierra Leone	22,47		2,60
Îles Salomon	5,00		1,50

Tableau 4 - Liste des allocations maximales par pays approuvées pour 2021-2025 non exécutées au 30 septembre (en millions de dollars)			
Pays	**Allocation indicative au titre de financements pour la transformation du système**	**Allocation au titre du Fonds à effet multiplicateur[4]**	**Financements à l'appui des capacités systémiques**
Somalie[8]	98,74		3,60
Soudan du Sud	56,43		2,90
Sri Lanka	Non éligible		2,70
Soudan	86,50		5,00
République arabe syrienne	18,75		3,60
Tadjikistan	10,00		2,60
Tanzanie	117,59		4,10
Timor-Leste	5,00		1,50
Togo	20,64		2,00
Tunisie	Non éligible		2,30
Ouganda	162,50		3,80
Ukraine	Non éligible		2,70
Ouzbékistan	Non éligible		3,10
Vanuatu	2,50		1,30
Viet Nam	Non éligible	25,00	4,70
Cisjordanie et Gaza	Non éligible		1,60
Yémen, Rép. du	61,57		4,30
Zambie	31,55		3,30
Zimbabwe[9]	24,83		3,30
Dominique	2,50		1,00
Fidji	5,00		1,50
Grenade	2,50		1,00
Guyana	5,00		1,50
Maldives	5,00		1,50
Îles Marshall	2,50		1,00
Samoa	2,50		1,00
Sainte-Lucie	2,50		1,00
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	2,50		1,00
Tuvalu	2,50		1,00
Tonga	2,50		1,00
Total	**2 760,03 ***	**133,95**	**242,7 ****

[8] Éligible à 25 millions de dollars au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles.
[9] Éligible à 12,415 millions de dollars au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles.

*La valeur des allocations de STG dépasse le montant de l'annexe 1 en supposant qu'environ 10 % de la valeur ne sera pas demandée, approuvée ou décaissée, compte tenu des montants importants liés à la réalisation de conditions propices et au financement basé sur les résultats.
**Sur la base de la proposition d'augmentation des allocations en faveur des États fédéraux et en fonction des contextes régionaux (voir le document séparé du FRC), ce montant pourrait être augmenté de 19 millions de dollars.
Pays pilotes de la cohorte 1 Pays de la cohorte 2

Tableau 5a – Informations relatives au portefeuille de financements en cours au 30 septembre 2021 (en millions de dollars)

Montant total des financements approuvés et en cours	3 626,5
Montant total des décaissements sur le Fonds du GPE	1 872,2
Solde à décaisser sur le Fonds du GPE	1 754,3

Tableau 5B – Informations relatives au portefeuille de financements en cours au 30 septembre 2021 (en millions de dollars)

Agent partenaire	Montant des financements approuvés et en cours	Montant des décaissements	Solde à décaisser
BAsD	15,0	-	15
AFD	294,0	138,9	155,1
CARE	25,9	19,9	5,9
FCDO	75,8	25,2	50,6
GCE	33,3	33,3	-
IDRC	70,5	36,5	34,0
BID	24,5	17,0	7,5
OECO	13,0	4,6	8,4
OXFAM	72,9	32,5	40,3
Save the Children Australie	3,8	2,6	1,1
Save The Children Royaume-Uni	38,2	26,6	11,6
Save The Children États-Unis	73,9	46,4	27,5
Sida	142,7	127,8	14,9
UNESCO	72,6	55,6	17,0
UNICEF	717,9	481,4	236,5
Banque mondiale	1 952,7	823,8	1 128,9
Total	**3 626,5**	**1 872,2**	**1 754,3**